



CONVENTION de PRET Exposition « Banques »

Entre :

L'association ATTAC 49

1 rue Bardoul
49109 ANGERS

Représenté par Mr Gabriel THOMAS coprésident d'ATTAC 49.

Et :

.....

Il est convenu que l'association ATTAC 49 mette à disposition, pour un montant de 50 euros et pour une durée d'une semaine, son exposition consacrée au système bancaire.(80 euros pour deux semaines)

OBJET : L'exposition se compose de treize panneaux de 80 cm X 120 cm (avec œillets pour fixation sur grilles aux 4 coins).

- Prise du Matériel :
- Retour du Matériel :

ASSURANCE :

L'association ATTAC 49 décline toutes responsabilités en cas de dégradation partielle ou totale de l'exposition. Par conséquent la structure emprunteuse (association, collectivité territoriale, établissement scolaire ou universitaire...) doit assurer l'exposition pendant la durée de la mise à disposition.

Date et Signature

L'association ATTAC 49

La structure emprunteuse